

Les contributions

Contribution n°30 (Web)

👤 Par Elisabeth

🕒 Déposée le 7 novembre 2022 à 09h49

A l'heure du réchauffement climatique vous pensez sérieusement que de continuer le tout ski ne devient pas synonyme d'aller droit dans le mur ??? Je suis absolument cette frénésie de continuer comme si rien n'était

[Replier](#)

Contribution n°29 (Web)

👤 Par Marie Odile Moingeon

🕒 Déposée le 6 novembre 2022 à 18h49

C'est tellement beau ces sommets des karellis, l'été les fleurs d'altitude innombrables poussent partout. Ne saccagée pas tout, vous n'en avez pas le droit moral. Partez au Qatar vous faire du fric et ne revenez plus

[Replier](#)

Contribution n°28 (Web)

👤 Par Annick

🕒 Déposée le 6 novembre 2022 à 16h05

Quand on grimpe le magnifique sentier de la crête de Talière, on se demande comment il serait possible de tracer une piste de ski bleue sans abîmer fortement le site. La pente est relativement forte et il faudra sillonner la montagne. Quand le dommage est fait, on ne peut pas revenir en arrière. Il reste peu de sentiers préservés : est-il vraiment nécessaire d'en détruire un de plus? Les skieurs, pour quelques semaines de ski par an, ont-ils priorité sur les randonneurs et sur la préservation de la beauté de la nature en toute saison?

[Replier](#)

Contribution n°27 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 6 novembre 2022 à 15h28

Je viens aux Karellis tous les ans (hiver ou été) depuis ma naissance et j'adore m'y ressourcer.

J'aime le fait que l'on puisse y trouver des endroits où la nature reste vierge, c'est ce qui me semble le plus précieux.

[Replier](#)

Contribution n°26 (Web)

👤 Par Jean-Philippe

🕒 Déposée le 6 novembre 2022 à 13h06

Je suis guide de haute montagne, moniteur de ski nordique, ex-pisteur alpin. Mes axes professionnels s'orientent vers un adoucissement de mes utilisations des transports mécaniques (véhicule personnel, remontées mécaniques) ainsi que vers une économie de mes matériels professionnels (skis, vêtements, matériel technique).

Dans le cadre de ce changement personnel de mes moyens professionnels, je m'interroge sur le bien-fondé des élargissements des espaces de loisirs, lorsqu'on prévoit de sur-modeler ceux-ci à des fins économiques.

Je souhaite qu'une réflexion visant à l'économie de moyens puisse exister, je souhaite qu'un respect des espaces dits "naturels" puisse devenir la norme, à rebours de ces projets artificiels.

[Replier](#)

Contribution n°25 (Web)

👤 Par Duriez Grandjean Anne-Lise

🕒 Déposée le 6 novembre 2022 à 12h59

L'intérêt d'une piste à cet endroit n'est pas évident.

Étant donné le dénivelé il s'agira certainement plutôt d'une piste rouge et le haut de cette piste très éventé risque d'avoir des problèmes d'enneigement.

En terme d'amélioration du domaine, il serait bon d'avoir une véritable piste bleue pour l'accès à ALBANNE cela permettrait d'accompagner les rénovations et le dynamisme actuel du village. Merci pour l'intérêt que vous porterez à ma contribution.

[Replier](#)

Contribution n°24 (Web)

👤 Par Dominique

🕒 Déposée le 6 novembre 2022 à 11h57

Comment peut on faire encore ce genre de projet ? Aberrant, l'incompétence de nos instances dirigeantes me consterne, aménager de nouvelles pistes de ski ds le contexte du réchauffement climatique quelle idée lumineuse !

[Replier](#)

Contribution n°23 (Web)

👤 Par Magnin

🕒 Déposée le 6 novembre 2022 à 11h37

les contributions 5,6,9,10,15 apportent tous les éléments techniques, environnementaux, économiques et touristiques sur l'inutilité des travaux de piste soumis à cette enquête publique.

La Régie des remontées mécaniques devrait appliquer au secteur des travaux de pistes, les principes qu'elle affirme mettre en œuvre dans sa communication sur la rénovation du TSD de plan du four: "les karellis font le choix de la sobriété et de la bonne gestion de ses équipements en limitant de ce fait un investissement très coûteux qui ne modifierait en rien la fiabilité et la qualité de confort de cette remontée mécanique".

Au nom de la sobriété et de la bonne gestion de notre environnement, la zone de la crête de talière doit être protégée.

[Replier](#)

Contribution n°22 (Web)

👤 Par GRANDJEAN PIERRE-EMMANUEL

🕒 Déposée le 6 novembre 2022 à 11h15

Bonjour,

L'aménagement d'une nouvelle piste "Talière" me semble reposer sur de mauvais arguments et poser plusieurs problèmes :

- Difficulté d'accès : aujourd'hui, cette piste serait accessible principalement par le TK de la Plagne qui n'est pas fréquenté par les skieurs débutants à moyens du fait de sa difficulté (or, il s'agit de la cible affichée pour cette nouvelle piste). L'alternative est d'utiliser le TS des Chaudannes, mais il est très lent et en plein vent. Ce TS est utilisé une fois en début de matinée ou après-midi pour basculer sur le secteur des Plagnes et les skieurs rebutent à le reprendre (ce qui explique pourquoi ils restent sur le secteur des Plagnes).

- Je lis dans le mémoire de réponse que la piste aura du sens dès lors que le TS des Chaudannes sera remplacé / modernisé. Dans ce cas, pourquoi proposer l'aménagement de la piste et le terrassement qui y est lié maintenant? Alors que le projet de nouveau TS des Chaudannes est contesté et fait l'objet d'actions en justice? Il me semblerait plus logique d'attendre la conclusion des actions en cours avant de prendre une décision sur une nouvelle piste.

- Si l'on regarde le plan des pistes, la "Talière" ne serait qu'une alternative à une possibilité déjà existante, à savoir de prendre la piste des Mottes Bleues et du Vinouve. Après avoir rejoint la Vinouve, il n'y a pas d'autre choix pour un skieur débutant / moyen que de redescendre sur le front de neige en prenant la piste du Guetton qui est très chargée toute la journée (je pense sincèrement qu'elle est plus chargée que les bleues du secteur des Plagnes). A nouveau, il faudrait régler le problème aval avant de se charger de l'amont, sinon quel intérêt?

- Enfin, le haut du TK des Crêtes est notoirement venteux, et même quand les conditions d'enneigement sont bonnes le haut de la piste noire est régulièrement caillouteux. Vu le tracé proposé, il risque d'en être de même pour cette nouvelle piste bleue, ce qui découragerait les skieurs débutants / moyens.

Dans ce contexte, je ne vois pas l'intérêt d'engager des dépenses et d'artificialiser un paysage remarquable prisé des randonneurs l'été.

Bien cordialement,

[Replier](#)

Contribution n°21 (Web)

👤 Par Claude LOSCHI

🕒 Déposée le 6 novembre 2022 à 09h52

Bonjour

Puisque que c'est possible je me positionne contre ce projet d'extension des remontées mécaniques.

A l'heure de la préservation des ressources naturelles et de la disparition programmées de la neige en altitude, il le semble plus opportun de développer un tourisme doux, non mécanisé et pérenne dans le temps.

[Replier](#)

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une contribution](#)

A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "MONTRICHER-ALBANNE : Demande d'Autorisation d'Aménagement de Piste de ski alpin (D.A.A.P.) - Piste de Talière sur le domaine DES KARELLIS".

Retrouvez tous les registres dématérialisés du département n°73 - Savoie

Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les contributions
- Déposer une contribution

Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

📍 Adresse
161 rue de la mairie
Le Bochet
73870 MONTRICHER-ALBANNE

🕒 Voir les horaires d'ouverture

Adresse postale

Mairie de Montricher-Albanne à l'attention de monsieur Christian VENET commissaire enquêteur
« Enquête publique - Création de la piste de Talière »
161, rue de la mairie
Le Bochet
73870 Montricher-Albanne